



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. : 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution

T75
11/24

FILTRE GAZ / VAPEURS / POUSSIÈRES



■ *Pré-assemblés*

■ Normes EN14387, EN 143:2000 + A1:2006



Technologie du filtre plié:
résistance respiratoire faible,
capacité élevée.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

A monter directement sur le demi-masque réf T74

- Manipulation facile sans adaptateur
- Simplicité d'utilisation grâce aux filtres pré-assemblés
- Avec la technologie du filtre plié, réduction de la résistance respiratoire et accroissement considérable de la capacité des filtres à particules
 - 100% sans PVC

Matériaux

- Filtre à particules: Polypropylène
- Filtre à particules: Polypropylène
- Support de filtre à particules: Polypropylène
 - Filtre antigaz: Charbon actif
- Contenant filtre antigaz: Polystyrène
 - Poids : 122 g /unité

Durée de vie

- Si, lors d'une exposition à des gaz ou vapeurs, vous détectez des odeurs, cela signifie que les filtres antigaz sont saturés et qu'ils doivent être remplacés (même sans être utilisés au plus tard 6 mois après ouverture de leur emballage d'origine).
- Remplacez les filtres à particules lorsque vous constatez que votre respiration devient plus difficile.
 - Remplacez les filtres toujours par paire.
 - Respectez la date de péremption.

Stockage

- Stocker dans un emballage fermé, dans un endroit sec et non contaminé.
 - Protéger des rayonnements solaires et de la chaleur.

COMPATIBILITÉ



T74 - DEMI-MASQUE 7002 SANS FILTRE

Types des filtres antigaz / EN14387

- A** (marron) Gaz et vapeurs organiques, point d'ébullition > 65 °C
- B** (gris) Gaz et vapeurs inorganiques
- E** (jaune) Gaz acides (ex. dioxyde de soufre, acide chlorhydrique)
- K** (vert) Ammoniaque

Classe des filtres antigaz / EN 14387

1: 1000ppm (0,1% vol.) ou 50xVL

Classe des filtres à particules / EN 143:2000+A1:2006

P3 R: 48xVL

Le masque et les filtres doivent être choisis en fonction de la concentration des polluants.

En présence de gaz aux propriétés alarmantes insuffisantes, seuls peuvent être utilisés des filtres répondant à des consignes d'utilisation bien définies par rapport à l'usage qui en est fait.

Si les conditions d'utilisation sont inconnues ou changeantes, il faut utiliser un appareil respiratoire isolant.

Le produit ne contient aucune partie métallique pouvant être source d'amorçage dans des atmosphères potentiellement explosives.

PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.